

Maison des Services au Public  
21, Allée du Chemin de Fer  
03450 EBREUIL

Juillet - août 2018  
Numéro 3

msap-ebreuil@ccspsl.fr

Tél. 04 70 58 43 65

# MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

## Actualité

### Les services en ligne !

La Maison des Services au Public propose à vos usagers différentes possibilités de gérer les demandes administratives.

Dans notre salle informatique chaque personne peut consulter et naviguer sur les différentes plateformes. La MSAP offre un service bureautique, où il est possible de scanner, copier et ajouter des pièces justificatives.

Les services en ligne proposés par les partenaires et l'Etat sont consultables à la MSAP.

Les animatrices peuvent accompagner et guider les utilisateurs dans les diverses démarches.

**Nous sommes à la MSAP pour vous !**



Dans ce numéro

#### Actualité

- Les services en ligne

#### I. La MSAP accompagne vos démarches en ligne

- Prélèvement à la source
- ANTS
- Services partenaires

#### II. Les permanences

- NOUVEAU !

Permanence Mission Accueil et Développement Economique

- Calendrier

#### III. Les cours d'informatique

## I. La MSAP vous accompagne dans vos démarches administratives

### ● Prélèvement à la source

En 2018, si votre revenu fiscal de référence était supérieur à 15 000 euros vous deviez faire votre déclaration de revenus en ligne.

A partir de l'année prochaine de nombreux changements sont programmés comme le prélèvement à la source et l'obligation pour tous de déclarer ses revenus en ligne.

L'Etat incite ses citoyens à utiliser les services en ligne et met des lieux numériques comme la MSAP à disposition de ceux qui n'ont pas de moyen informatique ou de connexion suffisante.

A la MSAP d'Ebreuil nous veillerons à rester informées afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches et répondre aux diverses questions.

Vous avez déjà fait une déclaration en ligne ?

**France Connect** vous permet d'utiliser ses identifiants pour la création de compte dans les divers services en ligne.

Votre identité est vérifiée et sécurisée, pas besoin de recréer un identifiant et mot de passe.

Par exemple, pour faciliter les démarches ANTS, il est fortement recommandé d'utiliser France Connect. Dans certains cas cela est même obligatoire.

### ● ANTS

Pour toutes les démarches CARTE GRISE - PERMIS DE CONDUIRE, la MSAP reste au service de vos usagers gratuitement !

**La signature et la photo dématérialisée concernant les permis de conduire peuvent être faites à 50 mètres de la MSAP.**

**Pour chacune de ces démarches qui demandent du temps, il est préférable de prendre rdv au 04.70.58.43.65 afin d'être sûr de notre disponibilité.**



- **Les services partenaires**

### **Un nouveau service en ligne auprès de la CPAM par visio-conférence !!**

Nous devrions tous avoir une complémentaire santé.

En effet, lorsque nous avons des dépenses de santé, l'Assurance Maladie n'en rembourse pas la totalité. C'est la complémentaire santé qui remboursera la part restante, partiellement ou totalement.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'accès aux soins et que vos ressources ne vous permettent pas de souscrire à une mutuelle, vous pouvez peut-être bénéficier :

- de la CMU complémentaire (couverture maladie complémentaire gratuite destinée à faciliter l'accès aux soins des personnes disposant de faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière)
- ou de l'aide pour une complémentaire santé (lettre chèque qui permet de bénéficier d'une réduction voire d'une suppression du coût de votre complémentaire santé)

**Votre MSAP peut vous mettre en contact avec la Caisse primaire d'assurance maladie, sur rendez-vous le lundi, mercredi et vendredi, afin d'étudier votre demande.**

Lors de ce rendez-vous en Visio-conférence, votre dossier sera instruit immédiatement et vous quitterez la MSAP avec la décision.

N'hésitez pas à vous adresser à votre MSAP !



## II. Les permanences à la Maison des Services Au Public :

### **Nouveau !! Une Permanence Mission Accueil et Développement Economique**

A partir du mois de septembre, Amandine LOPEZ assurera une permanence à la MSAP d'Ebreuil. Dans un premier temps, le rythme sera d'un jeudi par mois, ce qui pourra évoluer si besoin.

#### ***Vous avez un projet ?***

Amandine LOPEZ propose un accompagnement personnalisé aux personnes ayant un projet de création d'entreprise, de reprise, ou de développement dans le domaine du commerce et de l'artisanat. Elle peut vous conseiller dans vos démarches, pour la recherche d'une activité à reprendre, ou encore pour la construction de votre projet. Elle pourra aussi vous renseigner sur les solutions de financements, notamment via le dispositif de subvention que la Communauté de communes cofinance avec la Région.

En dehors de ces permanences, la chargée de mission vous accueille sur rendez-vous à l'Office du Développement Economique à Gannat (place des anciens d'AFN).

**Première permanence : le jeudi 6 septembre, 9h30-12h et 14h-16h30.**

**Amandine LOPEZ - Communauté de communes  
Saint-Pourçain Sioule Limagne**  
*Commerce - Artisanat ; Accueil de nouvelles populations*  
06 74 31 29 49 - lopez.a@ccspsl.fr

- **Mission Locale sur rendez vous au 04 70 30 15 30 :**

Le mardi 24 juillet 2018 de 13H30 à 17H

Le mardi 21 août 2018 de 13H30 à 17H

Les mardis 4 - 18 septembre de 13H30 à 17H

- **Assistante sociale sans rendez vous :**

Le mardi 17 juillet 2018 de 9H30 à 11H30

Le mardi 18 septembre 2018 de 9H30 à 11H30

- **Assistante sociale MSA :**

Sur RDV ou Visioconférence à la MSAP sur RDV

La Cellule Assistance Internet : 04.71.64.65.73

- **CPAM :**

Visio-Conférence sans RDV : Mardi et Jeudi de 10h à 12h / 14h à 16h30

Pour les démarches à motifs plus complexes comme : Indemnité journalière, soucis de paiement, CMUC ou ACS... : Le lundi, mercredi et vendredi sur RDV.

- **Accueil et information sur les partenaires non présents :**

- ◆ Point Info Famille de l'Allier
- ◆ Justice et Citoyenneté 03
- ◆ ADEF / ADEF+
- ◆ CIO
- ◆ ADIL 03
- ◆ CAUE
- ◆ DDT
- ◆ Auvergne Rhône Alpes Entreprise antenne de l'Allier ( ex : CEEA)

### III. Les actions collectives



- **Les cours d'informatique**

Après plusieurs mois d'ateliers d'apprentissage informatique, ces derniers font une pause et reprendront au mois de septembre.

*Vous voulez vous familiariser avec l'ordinateur ?  
Vous vous battez avec votre ordinateur pour vos démarches en ligne ?  
Vous avez des besoins informatiques précis ?*

Alors nous vous attendons au mois de septembre pour des cours informatiques, ouverts à tous, dans **la salle informatique**, mise à disposition au public à la MSAP. Les ateliers sont au tarif de 6 euros la séance et ont lieu mercredi et/ou vendredi après-midi.

Vous avez la possibilité de vous inscrire aux thématiques de votre choix, sur la base d'un planning préétabli.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions et besoins afin d'établir au mieux les thématiques dès la rentrée !



*Animés par l'association Viva Sioule*

| Horaires     | Lundi            | Mardi            | Mercredi             | Jeudi            | Vendredi             |
|--------------|------------------|------------------|----------------------|------------------|----------------------|
| 9h00 — 12h30 | Ouvert au public | Ouvert au public | Ouvert au public     | Ouvert au public | Ouvert au public     |
| 13h30-17h00  | Ouvert au public | Ouvert au public | Guichet public fermé | Ouvert au public | Guichet public fermé |



**Horaires d'ouverture en été :**  
**Semaine du 23 au 27 juillet, semaine du 20 au 24 août et la semaine du 27 au 31 août, la MSAP sera ouverte tous les matins**

***La MSAP sera fermée  
du lundi 13 août au vendredi 17 août inclus !***

# OUVERT A TOUS !



**La maison de services participera à la campagne  
nationale des portes ouvertes !**

**Nous vous communiquerons prochainement  
l'agenda des actions.**